Question admission Master 2 droit international public

Par **tallulah**, le **04/10/2016** à **18:30**

Bonjour à tous,

Petite question, est ce que vous pensez que c'est faisable d'être accepté dans un M2 de droit international public avec un M1 seulement droit public général (en supposant que les notes du M1 sont bonnes, et dossier correct, pas de redoublement, stages, etc, mais sans non plus taper un M1 à 16 de moyenne quoi) ?

Si certains d'entre vous savent ça merci d'avance ;)

Par **Visiteur**, le **04/10/2016** à **19:58**

Bonsoir.

En fait ça dépend surtout des matières étudiées pendant ton M1. "Droit public général" n'est qu'un intitulé. Est-ce que tu y as fait du DIP, des matières relatives au droit de l'UE, etc ?

Par **tallulah**, le **04/10/2016** à **20:11**

Bonsoir,

J'ai eu DI public en TD toute l'année de ma L3, mais je ne sais pas si ça compte vraiment pour les M2..?
Quand à mon M1, les matières portent davantage sur le droit public en France même si par exemple en droit des SP je fais beaucoup de droit comparé. J'ai sinon des matières telles que Etats et sociétés dans le monde contemporain ou finances publiques de l'UE. Autrement dit rien du tout par rapport à des étudiants qui ont fait M1 DI

Par **Visiteur**, le **04/10/2016** à **21:09**

C'est plus embêtant si tu dis que ton M1 n'a rien à voir avec ce M2...
Je ne connais pas trop les M1 public. Tout ce que je peux te dire c'est que tout compte dans la sélection, et la concordance du parcours en tout premier.

Et sinon oui ta L3 compte bien sûr: ce sont les notes de L3 ET M1 qui sont généralement regardées en premier, puisque les deux premières années sont différentes pour tout un tas de raison.

Par **tallulah**, le **05/10/2016** à **13:06**

Ouais je me doutais que ça pose problème de ne pas avoir fais ce genre de matière pendant le M1. Mais bon j'étais assez bonne en DIP en L3, j'avais validé à 13 au 1er semestre et à 16 au 2eme..
Enfin je tenterais quand même, sait-on jamais !
Merci pour ta réponse en tout cas

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés